

NATIONS UNIES
INSTITUT AFRICAÏN
DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
ET DE PLANIFICATION

D A K A R

SEMINAIRE SUR LES TECHNIQUES DE PLANIFICATION

Douala-Kinshasa (Février-Mars 1972)

"PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT RURAL ET LEUR PRISE

EN CONSIDERATION DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE"

(cas du Dahomey)

par

Justin GNEDEHOU
Ingénieur Agronome
Co-Directeur du
Centre National des Techniques Agricoles de SEKOU
ALLADA (Dahomey)

"PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT RURAL ET LEUR PRISE
EN CONSIDERATION DANS LES PLANS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE"

(cas du Dahomey)

INTRODUCTION

Parler des "Problèmes de Développement Rural" et leur prise en considération dans les plans de développement économique et social n'est pas une tâche simple en soi. En effet, le développement rural n'est qu'un aspect du processus de développement global. Le développement global lui-même tel que nous l'entendons est l'ensemble des changements observables qui englobent et permettent la croissance dans un contexte historique bien donné, c'est-à-dire en un moment et en un lieu.

Mais tous ces changements dépendent essentiellement et surtout de la rapidité avec laquelle on réalise dans un pays donné des progrès. Le progrès en lui même comporte plusieurs aspects; c'est ainsi qu'on peut parler de :

- progrès techniques
- progrès économique
- progrès social
- progrès humain (1)

Dans la pratique, le progrès ne se réalise pas partout au même rythme. Le progrès dépend de la création et de la propagation; or le rythme de création et la vitesse de propagation dépendent du niveau général d'éducation.

(1) Etude des structures juridiques et administratives de la SONADER, doctrine d'action par J. GNEDEHOU - p. 38, Nov. 1970.

Le problème de développement est donc un problème d'éducation de la masse. Il nous paraît difficile de mesurer avec des unités significatives comme il en est le cas pour la croissance, cette éducation de la masse et surtout de dégager correctement les problèmes du développement rural par rapport au développement global.

Nous essaierons néanmoins d'étudier pour cette première décennie de notre indépendance, les problèmes qui se sont posés au secteur du développement rural.

Avant d'étudier les problèmes proprement dits, voyons avec le Directeur du Service de l'Agriculture du Dahomey "le contexte socio-économique de la décennie écoulée". (1).

D'abord l'auteur étudie les options des 2 plans (1962-1965 et 1966-1970).

Le Plan Quadriennal

C'est un plan d'urgence débutant au 1er Janvier 1962 et qui définit des objectifs à long terme.

- Sur le Plan Social : doublement en 20 ans du niveau de vie en portant le revenu par tête d'habitant de 17.000 francs CFA à 34.000 francs CFA avec un taux d'accroissement annuel de 6,48 %.

(1) Les structures de développement rural au Dahomey par M. GRIMAUD, Directeur de l'Agriculture.
Séminaire National sur le Développement Rural, Hall des Congrès
19-24 Avril 1971 - p. 2 à 4.

- Pour les cultures d'exportation, sont à réaliser
- . 4.000 hectares de palmier sélectionné par an pendant 10 ans, soit 40.000 hectares donnant en période de pleine production 80.000 T d'huile de palme et 27.000 T de palmistes.
 - . 8.000 hectares de cocotiers en 13 ans
 - . 25.000 hectares de tecks en 25 ans.
 - . 30.000 hectares d'anacardiens en 10 ans.
- Les objectifs des cultures annuelles étaient :

- . 25.000 hectares d'arachides
- . 8.000 tonnes de coton graine
- . 5.000 tonnes de ricin
- . 2.000 tonnes de tabac.

Il était précisé "le problème n'est pas de savoir ce qu'il faut faire, mais comment le faire faire".

- Pour la pêche, il était prévu : une augmentation rapide et substantielle des produits de la pêche, la création de frigorifiques et conserveries, séchage et fumage de poisson.
- Pour l'élevage, il s'agissait de le développer particulièrement dans le Nord, de pratiquer une révolution fourragère, d'intégrer l'agriculture à l'élevage, de produire du lait, de la viande.

Dans la mesure où les objectifs de production seraient atteints, on devrait créer des industries de transformation, notamment :

- . 15 huileries de palme de 35.000 tonnes de régimes chacune.
- . une ou deux huileries d'arachide et de coton de 10.000 tonnes de capacité à réaliser pendant la période du plan d'urgence 1962-1965.
- . des industries de jus de fruits
- . des industries du bois.

- Les besoins en agents d'encadrement en 10 ans étaient de :
 - . 3.000 moniteurs
 - . 200 conducteurs agricoles
 - . 50 ingénieurs agronomes.

- Le profil du responsable de la production défini était celui du technicien compétent, parfaitement honnête, contractuel et non pas fonctionnaire. Celui-ci a pouvoir de décision, est responsable de sa gestion devant l'autorité gouvernementale qui l'a nommé. Suivant les résultats obtenus des primes devraient être versées à tous les travailleurs, directeurs compris.

Le Plan Quinquennal

Ce plan constate les insuffisances du plan quadriennal, c'es-à-dire:

- accroissement trop rapide de la population
- épuisement des sols de certaines régions
- faible technicité des paysans dahoméens
- insuffisance de l'encadrement
- manque de capitaux pour procéder aux investissements
- diminution des cours mondiaux de certains produits : café, cacao, ricin, etc...
- mauvaise organisation des circuits commerciaux
- inadaptation des structures de développement rural aux tâches qui leur incombent.

De nouveaux objectifs ont été fixés :

<u>Ex</u> :	- Café	: 2.000 T
	- Coton graine	: 20.000 T
	- Riz paddy	: 6.650 T
	- Produits de la pêche industrielle	: 15.200 T

En fin 1970, le bilan est de :

- . Palmier à huile : 22.000 ha contre 40.000 ha prévus
- . Coton graine : 35.000 tonnes contre 17.000 T prévues
- . Arachide : 50.000 tonnes contre 53.000 T prévues
- . Pêche : 4.125 tonnes contre 15.000 T
- . Café : 816 tonnes commercialisées contre 2.000 T.

Dans l'ensemble, le Directeur du Service de l'Agriculture du Dahomey constate un échec quant à la réalisation du programme de développement rural au cours de la première décennie de notre indépendance à l'exception de la culture du coton.

Nous essaierons d'approfondir un peu plus dans cette communication les problèmes que pose le développement Rural dans son ensemble au niveau de la production, du conditionnement, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles.

I - PROBLEMES DE PRODUCTION

Il est possible de partir de la fonction de Charles COBB et Paul DOUGLAS proposée en 1928 et qui ne joue que sur 2 variables c'est-à-dire le travail et le capital, les autres étant considérés comme constants

$$y = L^{\alpha} K^{\beta}$$

avec $\alpha + \beta = 1$ (rendements constants)

L = Travail

K = Capital.

Beaucoup d'auteurs notamment (SCHULTZ, KENDRICK, SOLOW, etc...) ont montré que cette fonction $y = f(L, K)$ est statique. En fait de nombreuses estimations ont montré que les variations dans le temps de L et K ne peuvent à elles-seules expliquer celle de y.

Pour les USA, DENISON a calculé que pour la période 1929-1957, la croissance de y a été de 2,93 %, celle de L et K (combinées) de 2 % (soit 68% de la croissance); il reste donc un taux résiduel de 0,93 % (soit 32 % de la croissance), imputable à d'autres causes, c'est-à-dire au "PROGRES ECONOMIQUE" (qui ainsi envisagé recouvre les effets autres que ceux des variations QUANTITATIVES DE L et de K : introduction de nouvelles techniques, amélioration des productivités de L et K, modification de la structure globale de l'économie comportant des migrations professionnelles vers des branches à productivité plus élevée, concentration et spécialisation des entreprises, etc...).

En introduisant le progrès R dans la fonction de COBB DOUGLAS, y devient :

$$y = R \cdot L^{\alpha} \cdot K^{\beta}$$

avec $\alpha + \beta = 1$
 $\beta = 1 - \alpha$

Si l'introduction du progrès technique dans la fonction de Production de COBB DOUGLAS a permis de faire un grand pas dans l'analyse de l'économie notamment pour les secteurs industriels et de service, il était encore assez difficile d'appréhender les problèmes de la production dans le secteur dit primaire.

En effet, si on reconnaît qu'il est déjà difficile de quantifier le progrès, il existe encore un autre facteur qui demeure capital, mais souvent aléatoire pour les résultats de la production agricole.

L'économie moderne tendant de plus en plus vers l'économétrie, il devient nécessaire sinon indispensable d'être très prudent en matière de programmation agricole, et surtout de programmation agricole dynamique. La définition d'une contrainte de risque pour corriger le facteur aléatoire ne suffit pas dans l'état actuel des informations disponibles en agriculture au Dahomey pour faire appel à des méthodes économétriques.

Néanmoins, nous partirons d'une fonction de production pour mieux expliquer les problèmes qui se posent à ce niveau au Dahomey.

$$y_t = f \left(S_t, W_t, K_t, P_{gt}, O_t \right) \quad (1) \quad S_t = \text{Espace agricole.}$$

Y_t = Production à la période t K_t = Capital

W = Travail

P_g = Progrès technique

O = Variable aléatoire bio-climatique.

1. Espace agricole (S_t)

Le recensement des superficies agricoles du Dahomey n'est pas encore effectif. D'autre part, l'étude pédologique au 1/200.000e au niveau de l'ensemble du territoire n'est connue qu'en 1971, donc il est difficile de faire l'inventaire précis des sols agricoles avant de pouvoir programmer leur conquête d'une façon rationnelle.

La mise en valeur de ces terres est souvent basée sur l'espoir de trouver des fonds sur le plan international alors que les négociations n'ont même pas encore commencé.

Les cultures implantées sur ces terres ne répondent pas toujours à la vocation agricole de ces dernières.

Ex : Palmier à huile sur terrain sablonneux.

Cocotier sur sol argileux.

Les objectifs de rendements inscrits au plan à partir des informations des services dits compétents sont alors loin d'être réalisés même si les conditions climatiques sont favorables.

(1) Planification Economique et Développement Rural par Louis MALASSIS
I.A.M. Montpellier 1967.

2. Le travail (Wt)

Le travail en agriculture est ce qu'il y a encore de plus complexe pour la prévision. Empruntons une fois de plus la fonction mathématique des économètres pour étudier les problèmes liés à l'emploi en agriculture.

$$\text{Soit : } E_h = f (P_o \times C_a \times n_j \times n_h)$$

avec E = Emploi en heures.

Au Dahomey, la précision n'étant pas encore obtenue au niveau des heures, on est déjà très satisfait si on peut la réaliser au niveau du nombre de jours nécessaires pour la réalisation d'un programme.

$$\text{La fonction de l'emploi devient alors : } E_j = f(P_o \times C_a \times n_j)$$

avec P_o = Population agricole totale

C_a = Coefficient d'activité, % de la population agricole active

n_j = Nombre de jours de travail par an

n_h = nombre d'heures de travail par jour

Mais P_o dépend de la natalité, de la mortalité et du solde migratoire

$$P_o = f (n_a, m_o, m_i)$$

avec n_a = natalité

m_o = mortalité

m_i = migration

En milieu rural, les naissances et mortalités ne sont pas toujours déclarées faute d'un nombre suffisant de maternités, de dispensaires et même d'infirmières. Les seules informations de base sont celles de l'enquête démographique réalisée au Dahomey en 1961 par l'INSEE (1)

(1) INSEE : Institut National des Statistiques et Etudes Economiques

Quant aux migrations, la perméabilité des frontières nationales ne permet pas la mise au point de statistiques précises.

Ce n'est qu'au niveau des opérations ponctuelles régionales ou sous-régionales qu'une étude géographique préalable se fait. C'est le cas notamment pour les périmètres d'aménagement rural de la SONADER (1). Ceci explique les raisons pour lesquelles la SONADER reste l'un des rares organismes du Ministère du Développement Rural et de la Coopération à s'approcher sensiblement de ses programmes prévisionnels.

Si déjà des problèmes se posent pour la détermination de la population, d'autres apparaissent quand il s'agit de définir le coefficient d'activité. En effet, ce coefficient d'activité dépend :

- de l'âge de scolarisation
- de la durée de la scolarisation
- de l'âge auquel on débute les activités rémunérées dans les campagnes ne comportant pas d'écoles.
- de l'âge de la retraite, etc...

Les statisticiens considèrent l'âge scolaire de 6 à 13 ans inclus, soit une durée de scolarisation de 7 ans (2).

L'âge auquel débute l'activité est donc de 14 ans. Si ces chiffres sont valables pour les villes, ils ne sauraient en aucun cas servir de base de prévision en campagne. En effet, très souvent, les enfants des campagnes ne commencent pas l'école avant l'âge de 8 ans, et si on considère les redoublements, ils arrivent péniblement au certificat d'études à 15-16 ans voire même 17 ans.

(1) SONADER : Société Nationale pour le Développement Rural.

(2) Enquête démographique au Dahomey 1961 - p. 112

Beaucoup de ces enfants abandonnent les classes, faute de soutien et surtout de manque de main-d'oeuvre familiale paysanne. Même les fils et filles de paysans qui fréquentent régulièrement l'école, constituent pendant les vacances une main-d'oeuvre non négligeable.

Parfois la population active existe, mais refuse de travailler sur un périmètre d'aménagement rural par signe de protestation contre la structure en place. Ceci a conduit la SONADER à opérer des déplacements de travailleurs agricoles du département du Zou vers les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé.

Cependant, il suffit que les contestataires locaux constatent une certaine "aisance" relative d'ailleurs chez les travailleurs migrants pour commencer à créer des difficultés à ces derniers et réclamer avec instance leur embauche sous peine de causer des déprédations.

Pour certains villageois, le travail qu'on leur demande paraît très difficile et ils ne sont pas habitués à travailler aux heures régulières qu'on leur imposent. La SODAK (1) a dû **procéder** à des déplacements importants de travailleurs parfois sur 500 kilomètres pour assurer la récolte du kénaf en 1970, ce qui ne manque pas d'augmenter le coût de production du sac fabriqué à Bohicon.

Mais les difficultés de prévision ne s'arrêtent pas là car officiellement l'âge de départ en retraite au Dahomey est de 55 ans révolus ou alors 30 années d'activité. Si ceci est vrai pour les travailleurs des villes, force est de constater qu'en milieu rural on rencontre encore des pères de famille de plus de 70 ans s'adonner à des tâches assez pénibles.

(1) SODAK = Société Dahoméenne du Kénaf.

La prévision devient alors compliquée, car il ne suffit pas seulement de définir les pyramides d'âge de la population active, il faut encore et ceci est plus important, mettre au point une unité travailleur et des coefficients d'équivalence pour les travailleurs âgés, les enfants et les femmes.

A l'heure où nous rédigeons, cette unité travailleur n'existe pas au Dahomey. Ceux qui font des études socio-économiques utilisent souvent l'unité travailleur correspondant à 300 journées de travail par an ou 2.400 heures de travail par an. Cette unité est définie en France dans des conditions de travail qui ne sont pas les nôtres.

La SONADER ne considère comme coopérateur que celui qui a accompli au moins 200 journées de travail pendant la période d'investissement. 200 journées de travail par an à la SONADER ne constituent pas la définition de l'unité travailleur car il s'agit souvent de tâche qu'on détermine et qu'on finit assez tôt afin de pouvoir se consacrer à des zones de cultures vivrières.

La définition des tâches suppose la mise au point des normes de travail ou de temps standards pour des opérations bien déterminées. Grâce à cette pratique, la SONADER est de nouveau l'un des rares organismes du Ministère du Développement Rural et de la Coopération à atténuer le chômage caché résultant de la différence entre le temps de présence de l'ouvrier et la tâche effectivement accomplie.

Très souvent, les économistes utilisent les normes de travail et les temps standards pour faire leurs prévisions, mais dans la réalité on constate de grands écarts entre le travail potentiel, le travail effectif et le travail normatif.

En fait, la présence des travailleurs suppose pour la journée de 8 heures par exemple, un certain nombre d'heures de travail, mais ce qu'ils réalisent effectivement pendant ce temps n'est qu'une fraction de ce que prévoient en général les normes.

Le nombre de jours de travail disponibles par an constituent en agriculture une variable liée au climat.

Il serait dangereux de considérer 300 journées de travail par an comme on le fait dans les autres secteurs de l'activité économique. C'est l'importance des pluies et la nature des spéculations agricoles mises en place qui rallonge ou raccourcit la durée du travail annuel.

On ne pourra connaître le nombre d'heures de travail par an qu'en suivant les activités d'un certain nombre de paysans pendant au moins 5 ans. En fonction des opérations à réaliser, la journée peut être courte (soit par exemple 4 heures en saison sèche) ou longue (soit par exemple 16 heures en période de traitement des cultures ou de récolte).

On ne pourra donc faire de prévision du travail en agriculture qu'en réussissant à établir les diagrammes, d'une part des disponibilités de travail par périodes et d'autre part des besoins en travail pour les mêmes périodes.

Souvent les opérations de semis, d'épandage d'engrais, de traitement des cultures et de récolte conduisent à des goulots d'étranglement qui ne trouvent de solution que dans le recrutement de travailleurs occasionnels. S'il est certain qu'il existe une surpopulation dans l'agriculture dahoméenne, il est aussi vrai qu'on ne trouve pas toujours aux dates voulues des travailleurs occasionnels pour des opérations précises. (Ex : Récolte du Kénaf dans le département du Borgou).

Si ces problèmes sont déjà difficiles à résoudre par l'agriculture proprement dite, les statistiques en matière de pêches, d'élevage et des eaux et forêts sont encore rares. Ces activités sont dans l'état actuel de notre développement très liées au rythme de la nature.

En effet, l'élevage est encore transhumant pour plus des trois quarts du nombre total du bétail dahoméen. Les services d'élevage et d'agriculture font des efforts de sélectarisation, mais qui ne manquent pas de poser des problèmes importants, (formation des éleveurs, problèmes d'affouragement, d'entretien, de lutte contre la trypanosomiase, etc...)

En matière de pêche, le manque de moyen du service responsable ne lui permet pas encore de collecter l'ensemble des informations nécessaires à une véritable programmation.

Enfin, le secteur forestier étant confié tout récemment à une Société d'économie mixte, en l'occurrence la SNAFOR (Société Nationale pour le Développement des Forêts), ce n'est que dans quelques années qu'on disposera de données précises à condition que la recherche forestière intensifie un peu plus ses activités par rapport à ce qui se passe actuellement.

L'étude très succincte que nous venons de faire sur le travail en agriculture permet de situer l'importance des problèmes qui se posent sur la connaissance de ce facteur de production en matière de programmation. L'augmentation de la production agricole nationale pour une agriculture utilisant très peu de capitaux dépend surtout de la productivité de la main-d'oeuvre agricole.

Si on étudie les ratios élémentaires tels que :

$$\frac{PA}{PoT} , \frac{Ha/SAU}{U.T} , \frac{P.F.}{UT} , \frac{M.B}{UT}$$

PA	=	Population Agricole
PoT	=	Population Totale
SAU	=	Surface Agricole Utile
UT	=	Unité Travailleur
PF	=	Production Finale
MB	=	Marge Brute

on constate une augmentation de la population agricole par rapport à la population totale. Si à priori, l'accroissement de la population active

agricole peut en réalité conduire à une augmentation de la production totale, on observe cependant une diminution en étudiant la production agricole finale par paysan. De plus on peut remarquer qu'un agriculteur cultive en moyenne moins de superficie qu'il y a 20 ans à cause du morcellement des exploitations agricoles et de la forte densité des populations agricoles. Enfin, avec l'utilisation des techniques modernes, les marges brutes à l'ha obtenues jusqu'ici ne sont pas significatives.

Ce phénomène s'explique par le fait que la croissance démographique (soit 2,8 %) est plus rapide que la croissance agricole obtenue au cours de ces dernières années.

La création d'emplois nouveaux, dans les secteurs secondaires et tertiaires, l'exode rural qui a été volontairement provoqué dans les pays capitalistes pour résoudre les problèmes de la main-d'oeuvre du secteur industriel conduit au contraire chez nous à un chômage chronique qu'on observe dans des villes telles que Cotonou, Porto-Novo, Bohicon, Abomey, Parakou, Djougou.

Cette concentration de population autour des villes conduit à une spéculation foncière et à un émiettement des exploitations agricoles.

Alors qu'en fait 900.000 hectares sont seulement mis en valeur sur 6.700.000 ha cultivables environ, il n'est pas rare de rencontrer autour des villes des exploitations agricoles dont la superficie n'excède pas 2 ha.

La surpopulation du département de l'Ouémé fait qu'on retrouve plus de 1.000 travailleurs dans une coopérative agricole de 600 ha (1) alors que dans le département de l'Atlantique, une coopérative de même superficie et portant les mêmes spéculations ne possède pas plus de 300 travailleurs.

(1) Etude des structures juridiques et Administratives de la SONADER, doctrine d'action par J. GNEDEHOU - p. 42 Nov. 1970.

L'exploitation désordonnée, la surexploitation consécutive à une forte densité de population, la méconnaissance des techniques agricoles, le refus d'application de ces techniques ou l'insuffisance de moyens font qu'au bout de quelques années, on épuise complètement nos terres.

Ex : Terres dégradées de Boucoubé

Terres de barre dégradées du département de l'Ouémé.

La planification n'aura pas beaucoup de sens si en même temps qu'on cherche à relever :

- le revenu par tête d'habitant
- le revenu par tête de paysan
- la superficie agricole cultivée par tête de paysan
- la production par tête de paysan

on ne crée pas suffisamment d'emplois nouveaux dans les autres secteurs de l'activité économique pour résorber le surplus de population agricole.

Dans l'état actuel de notre développement, ce sont les travailleurs de la terre qui, résignés après beaucoup de protestations sporadiques sont quand même condamnés à payer le coût de la croissance économique. Nous verrons plus loin dans cette communication qu'il est quand même possible d'alléger leurs peines dans l'élaboration du plan de développement économique et social à condition de faire passer les intérêts généraux des nationaux avant ceux de quelques particuliers privilégiés ou de quelques étrangers.

3. Le Capital.

Nous étudierons notamment les problèmes liés au :

- Capital foncier et au capital d'exploitation.

Capital foncier :

La loi 61-26 du 10 Août 1961 déclare d'utilité publique toute zone apte à l'aménagement rural. Si cette loi existe, on est très prudent quant à son application car l'expérience prouve que plus de la moitié de ceux qui s'insurgent contre les périmètres d'aménagement rural de la SONADER ne le font que parce qu'ils se sentent expropriés quand bien même les terres désormais louées à la coopérative n'étaient pas mises en valeur.

A l'image des pays occidentaux, beaucoup de commerçants, de fonctionnaires et quelques industriels locaux poussent à la spéculation foncière en achetant parfois des dizaines de terre vierge qu'ils n'exploitent pourtant pas parce qu'ils espèrent en retirer en moins de 10 ans de dix fois le capital de départ. Ces pratiques qui sont courantes chez des gens à niveaux de vie apparemment assez élevés conduisent à des problèmes humains très difficiles à résoudre par l'organisme de développement en place.

Il existe encore dans les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé des dizaines de milliers d'hectares de terre inculte que le touriste peut voir du train ou de la voiture, mais il suffit de donner un coup de pioche en vue de valoriser ce facteur de production pour retrouver en face de soi plusieurs "propriétaires".

Le droit de propriété qui tend à s'ancrer chez nous comme dans le pays colonisateur freine d'une façon ou d'une autre la mise en valeur du capital foncier.

Mais le système qui nous paraît à l'heure actuelle le plus dangereux est le gage de la terre.

La terre en elle-même malgré les quelques problèmes que nous venons de soulever n'est pas rare, mais si nous voulons faire une agriculture moderne, nous sommes alors obligés de considérer désormais la terre avec l'aménagement qui l'accompagne. Ainsi, le capital foncier compris sous l'angle de la terre et de ses améliorations foncières n'est pas encore à la portée de beaucoup de paysans daho-méens.

Les recherches agronomiques et les expérimentations voire même les démonstrations se faisant pour la plupart du temps sur des terres aménagées, il serait utopique d'attendre les mêmes rendements d'un paysan qui aurait assimilé et appliqué les techniques agricoles mais qui n'aurait pas eu les moyens nécessaires pour réaliser un aménagement foncier minimum.

Ainsi, la prévision se trouve complètement faussée parce que les conditions souhaitées par ceux qui élaborent le plan ne se retrouvent pas dans la réalité.

Ex : 800 kg/ha à 1T/ha de maïs hybride chez le paysan contre 2 T/ha au Centre National des Techniques Agricoles de Sékou et 2 T 500/ha au Centre d'Expérimentation de l'IRAT.

Capital d'exploitation.

Si nous considérons que ce capital d'exploitation comporte pour l'agriculture :

- le cheptel vif
- le cheptel mort
- les capitaux circulants

il est facile de constater

- qu'au niveau du cheptel vif, son intégration à l'agriculture est encore difficile surtout du fait de la non-initiation de la population Sud-Dahoméenne à l'élevage, des problèmes sanitaires et surtout des moyens d'acquisition et de dressage des animaux. Si des efforts ont été réalisés dans le cadre du plan de développement rural grâce à la C.I.D.R.^{1/} dans le département du Borgou, des problèmes génétiques, sanitaires et d'éducation de la masse paysanne restent à résoudre.

La SONADER qui possède un surplus fourrager essaie d'intégrer le cheptel vif à ses exploitations non seulement pour la rente (production de la viande) mais depuis quelques mois pour le trait (transport d'eau ou de récolte, labour et pseudo labours etc...). Cet effort, bien que louable reste encore modeste car cet organisme ne possède pas encore 1.000 têtes de bétail pour plus de 24.000 hectares de palmeraie sélectionnée et pas plus de 15 attelages.

1/ C.I.D.R. Compagnie Internationale pour le Développement Rural.

Le département du Zou où la CIRD procède à des expérimentations semble assez avancé, mais là aussi, des problèmes de crédit agricole ne manqueront pas de se poser pour l'acquisition des animaux et leur dressage.

- que le cheptel mort comportant en général tout l'équipement nécessaire à la pratique d'une agriculture moderne est inexistant. Dès que des Sociétés se créent, elles croient souvent que leur premier acte doit être d'acquérir ce cheptel mort très coûteux parce qu'importé, mais très rapidement, on se rend compte qu'il n'est pas adapté au Dahomey. (S.R.P.^{1/} avant la création de la SONADER et la SODAK pour l'exploitation du Kénaf). En 1963-64-65, le Dahomey a formé des machinistes agricoles alors que les paysans n'ont pas de moyens pour s'équiper, mais 3 à 4 ans plus tard, une union de coopératives dans le Nord du pays introduit l'usage des machines agricoles sans que les utilisateurs n'aient la moindre idée du coût du matériel. Dans ces coopératives, il n'est pas rare de rencontrer le tracteuriste aller faire des commissions au village avec son "engin". Quel économiste aurait prévu qu'en introduisant le tracteur dans le programme de développement, celui-ci remplacerait la bicyclette plutôt que d'aider à augmenter les superficies cultivées ?

Il y a certainement des problèmes de fonds dans nos pays ; mais les malheureuses expériences vécues au Dahomey prouvent si besoin en était qu'il ne suffit pas d'obtenir des capitaux pour résoudre les problèmes de développement.

1/ S.R.P. : Secteur de Rénovation de la Palmeraie.

- Que le manque de capitaux circulants, de caisse de crédit agricole mutuel oblige le paysan à emprunter auprès des usuriers un crédit de campagne qu'il rembourse avec plus de 50 % de frais d'intérêts. Comment doubler le revenu du paysan dahoméen en 20 ans comme le prévoit le plan perspectif si la moitié de ces mêmes revenus annuels sont utilisés pour payer des intérêts de capitaux empruntés. Des tentatives de créations de caisse de crédit agricole ont été réalisées, mais si pour distribuer les crédits de campagne on pouvait voir plusieurs demandeurs, il n'en était plus de même quand la banque revient pour récupérer ses fonds. La B.D.D. (Banque Dahoméenne de Développement) qui a hérité de cette caisse de crédit agricole a encore plusieurs millions de francs non récupérés depuis plus de 10 ans.

Le problème semble résolu par la ^{1/}CFDT qui assure tout l'approvisionnement du paysan cultivant du coton et retire ses frais à la source, c'est-à-dire au niveau de la commercialisation. Si une telle organisation permet en quelque sorte de mettre à la disposition du paysan des moyens modernes de culture, il faut reconnaître que chaque année, des dizaines de dahoméens meurent à cause de la mauvaise utilisation de ces moyens, notamment des insecticides.

Cette étude assez brève du capital d'exploitation explique qu'au delà des richesses physiques, la productivité et le développement de la personnalité rurale, en un mot la modernisation de notre agriculture ne pourra se faire qu'à la suite d'une longue période d'éducation active de la masse paysanne. La planification qui accorde beaucoup de place aux aspects technico-économiques sans en même temps appréhender globalement les problèmes socio-culturels n'atteint jamais ses objectifs.

1/ C.F.D.T. = Compagnie Française pour le Développement de Textiles.

Au Ministère du Développement Rural et de la Coopération le S.R.P. et son successeur la SONADER ont déjà tiré les leçons de ces amères expériences dans le périmètre d'aménagement rural.

4. Le Progrès.

Il faut entendre ici par progrès aussi bien l'aptitude initial du paysan que le taux d'encadrement.

Nous avons à faire au Dahomey à une société paysanne résignée. Ce n'est pas du tout la Société Progressive apte à conduire à un décollage économique en quelques années. S'il est facile de dire que nos paysans se sont toujours enlisés dans les moeurs et coutumes ancestraux qui très souvent freinent, voire même bloquer le développement, il faut reconnaître que ces paysans ne sont pas toujours respectés. Il n'est pas rare de rencontrer des techniciens agricoles demander aux paysans de cultiver du ricin (1957-63) et quelques années plus tard de supplier ces mêmes paysans pour l'arracher parce que la conjoncture internationale n'est pas favorable (673 T en 1963 contre 58 T en 1969). Mais après dix ans les mêmes techniciens reviennent encore demander aux mêmes paysans de refaire du ricin (1971-1972). Ce problème que nous venons de poser pour le ricin est valable pour la plupart des autres produits agricoles. Les paysans étant à la merci de la conjoncture internationale ne font jamais beaucoup d'efforts pour prendre au sérieux les techniciens agricoles à moins qu'ils aient à faire à des cultures annuelles dont les effets sont immédiats (c'est le cas pour la culture du coton dont les prévisions ont été largement dépassées à cause des prix comparatifs relativement favorables par rapport aux autres cultures).

Très souvent, les actions des techniciens agricoles sont très dispersées car alors que les expériences de la SONADER conduisent à la présence d'un encadreur pour 200 ha^x de spéculation, on se retrouve très souvent au service de l'agriculture qui assure la vulgarisation avec 500 ha de spéculations pour un seul encadreur rural.

Il y a donc une insuffisance de cadres de terrains. A cette insuffisance numérique car il ne s'agit pas seulement des encadreurs, mais des moniteurs, conducteurs et ingénieurs agronomes s'ajoutent les problèmes de rémunération de ces cadres qui étaient particulièrement lésés à la fonction publique dahoméenne. Il se produit alors une certaine négligence dans le travail. Le chef de secteur ou le chef de région qui sait qu'après quinze heures de travail par jour pour réaliser le plan, ne bénéficiera même pas d'indemnité de tournée pour une heure supplémentaire à la fin du mois et qu'au contraire il s'exposera sporadiquement aux tracasseries du corps routier de sécurité pour avoir circulé en dehors des heures de service, finit par se décourager et réduire ses activités aux heures réglementaires de travail.

x En culture vivrière et intensive on compte en moyenne un encadreur pour 100 ha.

x Il s'agit en général de cultures vivrières non intensives ou alors des plantations de palmiers à huile.

Le progrès technique, c'est toute l'éducation du paysan. Il ne suffit pas de lui dire de faire un assolement, une rotation des cultures, de semer à des dates déterminées, de démarier certains plants, d'épandre des engrais, de traiter des cultures, de récolter dans telle ou telle condition et conditionner les produits pour améliorer la qualité ; encore faut-il revenir régulièrement le convaincre et surtout l'aider à commercialiser à des prix qui améliorent sensiblement ses revenus. L'une des difficultés de transformation des paysans en société progressive réside dans le fait qu'après un endettement pour acheter des semences, des engrais et produits insecticides, les prix de vente des produits obtenus ne laissent pas toujours une marge suffisante pour justifier l'effort accompli. (La marge à l'hectare du maïs et de l'arachide ne dépasse pas 12.000 francs en utilisant des semences sélectionnées, des engrais alors que cette même marge est de 8.000 à 11.000 francs/ha avec les techniques traditionnelles). Certaines personnes seront surprises de notre exemple, mais il faut préciser que les encadreurs du fait de leur nombre assez réduit et de leur niveau de formation n'appliquent pas toujours les thèmes techniques tels qu'ils ont été mis au point dans les stations de recherche. Ceci prouve que des techniques modernes mal utilisées conduisent à des résultats contraires à ceux qu'on attendait. Lors d'un concours organisé entre les encadreurs d'un même département, nous avons été surpris de rencontrer certains épandre directement du sulfate d'ammoniaque sur des pieds de maïs. Ces cas ne sont pas fréquents, mais existent et suffisent pour expliquer le désintéressement avec lequel certains agents travaillent.

Pour nous, le progrès technique est en quelque sorte le catalyseur du développement. Si on l'élimine on fera uniquement de la croissance sans développement comme il en est le cas dans la plupart de nos pays. Mais ce progrès technique s'adressant à des gens qui sont analphabètes et qui ont l'impression d'avoir toujours été trahis dans leur lutte contre le sous-développement, il est essentiel dans le cadre de l'élaboration d'un plan de développement économique et social de s'apesantir dessus et de préciser dès le départ les moyens d'action, même si ceux-ci paraissent coûteux.

5. La variable aléatoire.

Le climat constitue au Dahomey une variable qu'on arrive pas du tout à contrôler. Il existe quelques stations climatologiques à travers le territoire national. Ces stations sont contrôlées jusqu'à présent par l'ASECNA^{1/} et très peu de renseignements agro-météorologiques parviennent au paysan. Même les quelques organismes qui essaient d'utiliser les informations agro-météorologiques sont parfois dérouterés par la réalité ; c'est le cas de la pluviométrie prolongée de 1968 et de la sécheresse de 1971.

1/ ASECNA = Association Internationale pour la Sécurité de la Navigation Aérienne.

Aucun de ces deux phénomènes n'était prévu auparavant par le Service Agro-Météorologique de l'ASECNA. Dans l'un ou l'autre cas, le pays est exposé à une disette et le Ministère du Développement Rural et de la Coopération n'arrive pas à assumer sa première fonction qui est celle de nourrir correctement la population.

Si ces problèmes compliquent déjà la réalisation du plan, il faut aussi signaler l'existence des coutumes qui interdisent de travailler tel ou tel jour de la semaine alors que la réalisation de certains travaux non différables urge (semis, traitement, récolte, etc...) et que leur remise en cause réduit parfois le rendement de plus de cinquante pour cent.

Irrigation, drainage, calcul de l'Evapo-Transpiration Potentielle (E.T.P), détermination de date de semis, de traitement, de récolte, etc... sont des pratiques qui ne rentrent pas encore dans les coutumes du paysan dahoméen et dont on est obligé de tenir compte dans le cadre de l'élaboration du plan.

Les problèmes liés à la production agricole sont très nombreux, mais nous en resterons là afin d'aborder ceux relatifs au conditionnement, à la transformation des produits et enfin ceux de la commercialisation.

II - LES PROBLEMES DU CONDITIONNEMENT ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS.

Que ce soit le pêcheur, l'éleveur, le forestier ou le paysan, chacun a appris depuis des dizaines d'années à vendre ses produits dès la récolte sans calculer les gains qui résulteraient d'un triage minutieux, d'une transformation du produit primaire en produit de plus en plus fini.

Cette absence de triage, de conditionnement, de transformation conduit à un manque à gagner assez important. La situation ne serait pas grave si ce manque à gagner allait à des classes à revenus faibles, mais la plupart du temps, il s'agit de sociétés ou d'organismes dont les bénéficiaires ne participent pas directement au développement économique et social du pays. C'est le cas de la CFDT pour le coton, de la CAITA pour le tabac, du Groupement des anciens Exportateurs pour les palmistes et le café, etc...

III - LES PROBLEMES DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES.

Des séries de problèmes se posent au niveau de la commercialisation. Il y a d'abord les problèmes de la commercialisation intérieure et ceux du commerce extérieur.

Sur le plan intérieur, les paysans sont inorganisés et la commercialisation se retrouve entre les mains soit d'usuriers et commerçants nationaux, soit entre celles des étrangers.

Dans tous les cas, le paysan n'arrive pas à imposer des prix à cause même de la nature périssable de ses produits. Les courbes d'offres et de demande ne répondent pas du tout aux conditions de concurrence parfaite. La courbe d'offre est réduite à une verticale parallèle à la droite d'ordonnée.

En élaborant le plan, l'aide à apporter au paysan ne réside pas dans un système de prix pré-établi mais une méthode de régulation des prix sur le marché par un achat des surplus en période de récolte et un rapport des mêmes produits sur les marchés en période de disette. Ceci est très important car les paysans du Sud-Dahomey par exemple vendent le maïs à 8 F le kg en Juillet-Août et Décembre-Janvier en année normale, mais le rachètent en mars, avril, mai et juin à 16 F voire même 20 francs le kg.

Les autorités ont pensé à ce problème en créant l'OCAD mais il faut reconnaître que cet office n'a pas du tout atteint ses objectifs bien qu'il ait créé quelques silos à travers le territoire notamment à Cotonou, Parakou, Sékou, etc... Il est encore trop tôt pour se prononcer sur la Société d'Etat (SOCAD)^{1/} qu'on vient de créer pour le remplacer.

En matière forestière, la SNAFOR commence à assurer la commercialisation des produits forestiers ; les dirigeants de cette société sont optimistes car dans quelques années, le bilan sera positif et le soutien financier de l'Etat ne sera plus nécessaire pour la bonne marché des opérations.

Le service des Pêches fait des efforts pour contrôler la commercialisation des produits de la mer et des lagunes par quelques magasins pilotes, mais là il serait prématuré de tirer des conclusions.

Quant au Service de l'Elevage, il se débat pour aider la population à combler ses déficiences protéiques à bas prix, mais il faut reconnaître que là aussi l'organisation de l'embouche, de l'élevage sédentaire et le contrôle de la transhumance ne sont pas encore au point.

Aussi bien pour les produits de l'agriculture proprement dite, des forêts, de la pêche que ceux de l'élevage, l'Etat ne contrôle pas encore suffisamment la commercialisation intérieure et ne possède donc pas de base solide pour faire de la prévision.

^{1/} SOCAD - Société de Commercialisation et de Crédit Agricole du Dahomey.

En ce qui concerne la commercialisation extérieure, seuls les produits du palmier à huile sont entre les mains d'une Société d'Etat en l'occurrence la SNAHDA^{1/}. Mais le coton est entièrement contrôlé par la CFDT, le tabac par la CAITA, le café par le groupement des anciens exportateurs, etc....

CONCLUSION :

Nous n'avons pas voulu développer les problèmes relatifs au conditionnement, à la transformation et à la commercialisation des produits agricoles car ceux-ci ne peuvent trouver de solution que sur un plan global de l'économie nationale.

Chercher à contrôler dans l'état actuel de la situation dahoméenne le conditionnement, la transformation et la commercialisation des produits agricoles, c'est remettre en cause de puissants intérêts nationaux et internationaux.

La SONADER, malgré l'aide du Gouvernement continue de lutter voilà déjà dix ans pour contrôler ces différents secteurs et ramener à ses coopératives d'aménagement rural les revenus supplémentaires qui leur étaient confisqués, mais à l'heure où nous rédigeons elle n'a pas encore eu entièrement satisfaction.

Des problèmes sont posés, mais nous ne jugeons pas utile de donner de solutions car tous les Gouvernements qui se sont succédés de 1960 à 1972 en ont proposé de valables aussi bien les uns que les autres dans les textes, mais c'est au niveau de l'application que tout se joue.

(1) SNAHDA = Société Nationale des Huileries du Dahomey

La SONADER par exemple qui a priori était considérée comme une Société Nationale de Développement Rural se réduit petit à petit à une société de développement régional pour peut être finir un jour par devenir une société de développement de la palmeraie sélectionnée.

La B.D.D.^{1/} dont le secteur Crédit Agricole est très important (plus de 50 % des activités), a en réalité très peu de rapports directs avec les paysans.*

Les CARDERS^{2/} qui selon les textes doivent assurer le développement intégré sur le plan régional veront leurs activités freinées, voire même bloquées par les Sociétés Régionales par produit qu'on continue à créer. (Ex : SONACO qui contrôle le Zou et le Borgou, SADEVO^{3/} qui contrôlera la Vallée de l'Ouémé alors qu'il est prévu un CARDER pour le Département de l'Ouémé, etc....

La SOCAD qui a déjà à résoudre tous les problèmes de la Commercialisation qui se poseraient à l'OCAD assurera encore le Crédit Agricole tant à la production qu'au conditionnement et à la commercialisation.

1/ B.D.D. = Banque Dahoméenne de Développement.

* On pourrait dire que la SONADER et la CFDT qui bénéficient des crédits de la BDD défendent les intérêts des paysans, mais il est clair que le départ de ces organismes risque de mettre à nu le vrai problème qui est celui de l'insuffisance d'éducation pour assurer correctement la relève.

2/ CARDER = Centre d'Action Régionale pour le Développement.

3/ SADEVO = Société Agricole de Développement de la Vallée de l'Ouémé.

Chaque pays expérimente des méthodes ou des modèles pour sortir du sous-développement, mais il est essentiel de noter qu'aucun plan de développement n'a encore été élaboré complètement par des Dahoméens. Que ce soit pour des projets importants ou le plan de développement proprement dit, on fait toujours appel à une pléthore d'experts.

Mais si les plans de développement sont souvent carents au Dahomey, c'est qu'il n'existe pas de statistiques précises. Tous les paramètres que nous avons utilisés dans la Fonction de production sont imprécis ou inexistants dans notre pays. La recherche est un parent pauvre laissée la plupart du temps entre les mains d'Instituts étrangers. Un espoir lointain semble naître avec la naissance de l'Université, mais encore faut-il opter pour une politique de formation de chercheurs nationaux.

Nous sommes convaincus que nos problèmes de développement économique en général et de développement rural en particulier ne seront suffisamment analysés que le jour où nous serons suffisamment éduqués pour les étudier correctement et proposer des solutions en fonction de nos potentialités réelles et des aides dont nous sommes sûr.

En particulier, ces problèmes seront posés et étudiés correctement, des solutions adaptées, recherchées et trouvées lorsque nous choisirons d'assurer nous-mêmes le destin de notre Pays et de considérer l'Aide Extérieure non pas comme le support essentiel de notre développement mais plutôt un complément nécessaire pour en accélérer le processus.